

Mener une démarche d'accompagnement palliatif

Objectifs :

- Cerner le contour et les différentes approches des soins palliatifs
- Comprendre l'évolution historique, juridique et éthique des législations en matière de soins palliatifs
- Accompagner le patient et son entourage dans sa fin de vie
- Percevoir les impacts que l'accompagnement de la fin de vie peut avoir sur soi, les analyser et savoir s'en protéger

Programme :

Les soins palliatifs

- Les soins curatifs, les soins de confort et les soins palliatifs
- La définition et les objectifs des soins palliatifs
- Une approche différenciée en fonction des phases palliatives
- Ce que les soins palliatifs ne sont pas

Le cadre historique, règlementaire et éthique des soins palliatifs

- Les repères dans l'histoire des soins palliatifs
- La législation entourant le droit à l'accès aux soins palliatifs
- Les innovations liées à la loi de 2002
- La loi de 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie (loi Leonetti)
- La loi de 2016 et les changements associés

Les soins palliatifs, les mesures de protection et l'autorité parentale

- La procédure collégiale
- La hiérarchie des avis et la place des directives anticipées
- La curatelle simple, renforcée et aménagée
- Le cas d'une tutelle
- Le rôle et la place de la personne de confiance
- L'autorité parentale et le droit de participer aux décisions concernant sa santé
- Les applications concrètes de la loi du 2 février 2016

L'accompagnement du patient et de son entourage

- Les représentations de la mort
- La mort : l'attachement et la perte
- Le processus de deuil : le déni, la colère, le marchandage, la tristesse et l'acceptation

La gestion de l'implication émotionnelle des soignants face au décès

- Les attitudes ou mécanismes défensifs des soignants : le mensonge, la banalisation, l'esquive, la fausse réassurance, la rationalisation, l'évitement, la dérision, la fuite en avant et l'identification projective

Mise en place d'un plan d'application des acquis de la formation

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Co-construction des savoir avec les participants afin d'ancrer plus durablement les acquis
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives
- Mutualisation de bonnes pratiques
- Mise en place d'un plan d'application individuel des acquis de la formation

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation
- Evaluation de l'intégration des notions clés dans le cadre de l'écriture du plan d'application individuel des acquis de la formation

Profil du formateur : Formateur cadre de santé expérimenté dans les secteurs sanitaire et médico-social

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Tout professionnel d'un établissement

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse clara.speicher@coimparo.fr

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse contact@coimparo.fr

Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande : 1 mois (hors demande urgente).